




LE FLEX

ASSURANCE COLLECTIVE

Guide d'adhésion
des nouveaux membres du personnel

A modern university interior with large windows, a glass balcony, and a study area with green chairs and tables. A large green semi-transparent overlay covers the center of the image, containing text.

L'Université de Sherbrooke
est fière de vous offrir un régime
d'assurance collective flexible
qui répond à vos besoins variés.

Il est conçu pour assurer
votre bien-être physique et
psychologique ainsi que votre
sécurité financière.

ÉCOLE
PROJET
EN DÉVELOPPEMENT



Voici ce que vous devez faire pour profiter du programme Flex

Étape 1

Découvrez le programme

Prenez le temps de lire le [sommaire](#) des protections pour découvrir les éléments essentiels entourant votre programme Flex.

Étape 2

Réfléchissez à vos besoins d'assurance et à ceux des personnes à votre charge pour prendre des décisions éclairées

Comparez les pourcentages de remboursement et les maximums offerts par chaque option de soins de santé.

Consultez l'historique de vos réclamations passées.

Faites autant de scénarios de coûts que vous le désirez à l'aide du simulateur de coûts au udesflexsimulateur.com. Le simulateur vous permettra aussi de connaître le montant exact de crédits flexibles auquel vous aurez droit en fonction de vos choix.

Étape 3

Faites vos choix à l'aide de l'outil d'adhésion en ligne

L'outil d'adhésion est accessible en ligne dans le [portail MonEmploi](#). Suivez les instructions à l'écran après vous être connecté avec l'identifiant et le mot de passe transmis pour l'accès au portail.

Vous serez invité à :

- Choisir une couverture de soins de santé (A, B, C ou Exemption) et à identifier les personnes à votre charge, le cas échéant
- Déterminer dans quel(s) compte(s) vous allouez vos crédits flexibles si vous avez choisi l'option A ou B (Compte de dépenses de frais de santé ou Compte mieux-être)
- Sélectionner votre statut de protection (Individuelle, Monoparentale, Couple, Familiale)
- Sélectionner votre assurance vie de base et à désigner un ou des bénéficiaire(s)
- Sélectionner la couverture d'invalidité de courte durée
- Choisir une couverture d'invalidité de longue durée

N'oubliez pas que votre choix de couverture et de statut de protection s'appliquera jusqu'à la prochaine campagne de réadhésion, à moins d'un événement de vie marquant d'ici là (séparation, mariage, naissance, décès, etc.). Les campagnes de réadhésion ont lieu à l'automne de toutes les années impaires.

Profitez du programme Flex!

Une fois vos choix effectués, les protections entreront en vigueur à votre date d'admissibilité.



Important

Vous devez adhérer au programme Flex dans les 31 jours suivant votre date d'admissibilité.

Si vous n'adhérez pas pendant cette période, les protections suivantes vous seront attribuées par défaut.

Soins de santé	Option B
Statut de protection	Individuel
Allocation des crédits flexibles	100 % dans le compte de dépenses de frais de santé
Assurance vie de base	Protection automatique de 100 000 \$ payée par l'Université
Assurance vie supplémentaire	Aucune
Invalidité de courte durée	Protection automatique
Invalidité de longue durée	Protection de base (80 % du salaire net)
Service de télémédecine	Protection automatique
Programme d'aide au personnel	Protection automatique

Si vous avez des questions concernant...	Contactez...
<ul style="list-style-type: none"> - l'adhésion en utilisant l'outil en ligne - comment utiliser le simulateur de coûts 	<p>Votre Service des ressources humaines</p> <p>info-avantages-sociaux@USherbrooke.ca</p> <p>819 821-7393</p> <p>USherbrooke.ca/personnel/rh/assurance-collective/flex</p>
<ul style="list-style-type: none"> - les protections du programme Flex - comment faire une réclamation - les services en ligne 	<p>Notre assureur Desjardins Assurances</p> <p>1 800 463-7843</p> <p>desjardinsassurancevie.com</p> <p>Heures d'ouverture</p> <p>Du lundi au vendredi de 8 h à 20 h</p> <p>Vous devrez vous identifier à l'aide des informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - votre numéro de police du programme Flex et du compte de dépenses de frais de santé : E688 - votre numéro de police du compte mieux-être : E688A - votre numéro de certificat : 886, suivi de votre matricule employé
<ul style="list-style-type: none"> - le service de télémédecine d'Accès M 	<p>1 833 841-2555</p> <p>accesm.ca</p> <p>accesm@cliniquem.com</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Programme d'aide au personnel (PAP) 	<p>1 866 457-9560</p>

Faites de votre adhésion
une priorité!